

VIE NOUVELLE FINANCES

Journal de l'union fédérale des retraité.e.s CGT FINANCES

Numéro 53 - Septembre 2025

5EME CONFÉRENCE NATIONALE LE COMPTE RENDU

ATTAQUES CONTRE LES RETRAITÉS AUGMENTATION DES IMPÔTS

DETTE
LES MENSONGES DE F. BAYROU



SOMMAIRE

SEPTEMBRE

04 5EME CONFÉRENCE NATIONALE

Le compte rendu

06 ATTAQUE CONTRE LES RETRAITÉS

Vers une augmentation de l'impôt sur le revenu

10 COMMENT AGIR FACE À TRUMP

Favoriser l'économie réelle

11 PALESTINE

Reconnaissance de l'Etat palestinien

12 PÉTITION PSC

Non à Alan



MENSONGES DE F. BAYROU

Le prix de la dette

MENTIONS LÉGALES :

Directeur de la publication :
Guy CARRIERE

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 0317 S 08364
N° ISSN : 2276-1063
UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DES FINANCES
CGT
263 rue de Paris
Case 540 - 93514 - Montreuil cedex
TÉL : 01 55 82 76 66
Courriel : ufr@cgtfinances.fr
PRIX 0,50 €
Internet : www.cgtfinances.fr

Prix : 0,50 €

Ont collaboré à la
rédition de ce
numéro :

Guy CARRIERE
Jean-Louis CORVAISIER
Claude FERNANDEZ
Alain GUICHARD
Dominique MICAT
Jean-Marie ROUX

Maquettage : Hélène
CANOT



ÉDITO

Les militantes et les militants de l'Union fédérale des retraités CGT des finances ont analysé durant 3 jours la situation économique, sociale et environnementale, sur le plan national et international.

Engagés pour la paix partout dans le monde, les militantes et les militants se sont indignés des catastrophes humaines dans le conflit Russo Ukrainien, du génocide en cours en Palestine et des 59 conflits armés dans le monde entier.

L'UFR Finances appelle toutes et tous à participer activement aux mobilisations pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien par la France et à toutes les actions pour que cesse le génocide et pour promouvoir une paix durable. Ils s'opposent à la mise en place d'une économie de guerre alors que tant de dépenses sociales utiles, comme dans la santé, sont revues à la baisse. Reprenant la célèbre formule de Jaurès « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage » ils dénoncent la prolifération de l'industrie de guerre, les emplois pourront être reconvertis dans l'industrie manufacturière.

Face à la crise du capitalisme mondialisé, ils dénoncent les moyens financiers gigantesques que mettent les milliardaires à promouvoir des partis d'extrême droite. L'UFR CGT Finances continuera à dénoncer l'imposture de leurs programmes économiques et sociaux comme les fausses analyses sur l'immigration et toutes les formes de racisme. En France, les plans sociaux se multiplient, 200.000 emplois sont menacés sans que Macron et son gouvernement ne se donnent les moyens financiers et politiques pour apporter des solutions pérennes comme la nationalisation de la sidérurgie avec ARCELOR MITTAL.

Dans la fonction publique et à Bercy, le recours à des opérateurs privés en santé n'a pour but que de détourner d'énormes moyens financiers pour servir le capital. A ce titre, l'annonce de la gestion de la protection sociale complémentaire par la start 'up ALAN au détriment de la mutuelle historique de Bercy la MGEFI a créé une énorme indignation et a conduit notre conférence à souhaiter que tout moyen juridique et politique soit mis en œuvre pour casser ce choix indigne. L'UFR appelle tous les retraités à signer et à faire signer la pétition dès lors que cette prédateur risque de se propager dans d'autres établissements.

Les retraités CGT des Finances s'emploieront à porter le projet d'une sécurité sociale intégrale financée par les cotisations sociales et non par l'impôt (CSG, TVA sociale ...). Cette sécurité sociale intégrale permettra de répondre aux besoins, de chacune et chacun selon ses moyens. Ils dénoncent le projet d'une TVA dite sociale, dans les faits une TVA anti-sociale car assise sur la consommation et la plus injuste car elle pénalise les plus fragiles d'entre nous. Ils porteront la revendication d'une vraie réforme fiscale juste et efficace.

Attachée à l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, l'UFR CGT Finances soutient toutes actions pour y parvenir et éradiquer toutes les discriminations. S'appuyant sur un véritable projet de société de transformation sociale, la conférence de l'UFR CGT se veut porteuse de paix, de progrès économiques, sociaux et environnementaux pour toutes et tous. Pour atteindre ces objectifs, les militantes et les militants décident de perfectionner les outils de communication, de sensibilisation et de mobilisation. Ils appellent les futures retraitées et les futurs retraités à rejoindre l'UFR pour poursuivre l'activité syndicale ancrée sur tout le territoire. En cette année du 130ème anniversaire de la création de la CGT, les 80 ans de la création de la Sécurité Sociale, chacune et chacun s'accorde à déclarer que l'heure est à la mobilisation !

OUI, NOUS AVONS TANT À FAIRE ENSEMBLE !



5ème Conférence Nationale de l'Union DES DÉBATS FRUCTUEUX

La 5ème conférence nationale de l'UFR CGT des Finances s'est tenue les 2, 3 et 4 juin 2025 à Quiberon.

La préparation de la conférence s'est déroulée dans un contexte difficile, la crise géopolitique, économique, environnementale et sociale ambiante ne favorisant pas, paradoxalement, la mobilisation.

Conformément à la décision prise à la conférence précédente de La Palmyre en 2022, les documents présentés aux participants à la conférence de Quiberon avaient été transmis aux adhérents avant la conférence dans Vie Nouvelle Finances (n°52).

Le taux de participation des retraité·es aux conférences de l'UFR reste stable. A noter cependant que des régions avec des collectifs UFR « actifs » n'étaient pas présentes à Quiberon. Il y a donc bien nécessité de (re)créer du lien entre la CE et tous les territoires où il y a de l'activité pour faire progresser la participation des collectifs départementaux ou régionaux lors de la prochaine conférence.

Enfin, un remerciement tout particulier à nos camarades Dominique Masselin et Jean-Louis Henry pour leur excellent travail d'organisation afin d'assurer aux délégué·es des conditions d'accueil, d'hébergement, de restauration et de conditions de travail quasi parfaites.

LES DÉBATS

Les débats ont été riches et fructueux, tant le débat général que ceux sur la situation

internationale et nationale, la Protection Sociale Complémentaire (PSC) avec le choix (surprenant) de l'opérateur assurantiel ALAN à Bercy, le pouvoir d'achat, le logement, la santé les droits sociaux et la vie syndicale. Un hommage a été rendu aux camarades disparus depuis la dernière conférence, en particulier à Yvan Donnat qui fut un des principaux, sinon le principal, initiateur de la création de l'UFR Finances.

Le débat du soir, présenté par notre camarade Pierre-Yves CHANU, a porté sur la Sécurité sociale en cette année de 80ème anniversaire de sa création et permis de préciser notre conception de la Sécurité sociale intégrale. Elle doit être gérée par les représentants des travailleur·es et financée par les cotisations sociales. Son périmètre et les prestations doivent être sanctuarisées, reconquises et pour certaines élargies. De nouvelles sources de financement, comme l'augmentation des salaires pour tous, l'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes, la soumission à cotisations sociales de la participation, de l'intéressement, des revenus financiers, la suppression des exonérations. Autant de recettes supplémentaires pour répondre aux besoins et aux enjeux démographiques.

Le débat sur la PSC s'est logiquement imposé suite au choix unilatéral de Bercy de choisir un opérateur assurantiel (Alan), à but très lucratif, pour assurer la

Protection Sociale Complémentaire des agents du ministère, de leurs ayants droits ainsi que des retraité·es en lieu et place de la MGEFI, mutuelle historique. La signature par la CGT Finances de l'accord issu des négociations a soulevé quelques critiques comme ayant pu favoriser une telle évolution. Au contraire, la CGT Finances a fait le choix de signer l'accord ministériel qui améliore celui de la Fonction Publique d'Etat. Le choix de l'opérateur ne dépend pas de la signature (ou pas) de l'accord mais bien de la volonté de la puissance publique (Bercy). C'est un choix uniquement politique au service de la financiarisation et de la marchandisation de la santé. (cf. communiqué FD UFR et pétition).

LA SITUATION INTERNATIONALE ET NATIONALE.

Une crise internationale marquée par un nombre grandissant de conflits armés dans le monde parmi lesquels l'agression russe en Ukraine et la guerre menée par Israël à Gaza qui présente des éléments caractéristiques d'un génocide. Notre UFR participera à toutes les mobilisations pour promouvoir le cessez le feu et une paix durable (cf. Edito).

L'UFR CGT des Finances continuera d'oeuvrer pour la paix et le désarmement partout dans le monde. En France, 2 gouvernements ont suivi la dissolution de l'Assemblée nationale, lors de laquelle l'extrême droite a failli prendre le pouvoir. Aveugle au résultat des législatives, Macron s'obstine à nommer des 1ers ministres minoritaires à l'assemblée et poursuivant la même politique régressive (économie de guerre, casse des services publics). Pour autant, le danger n'est pas écarté,

Fédérale des Retraité.es CGT des Finances



l'extrême droite se banalise et se prépare pour les élections à venir (2025 législatives si nouvelle dissolution, 2026 municipales, 2027 présidentielles). Cette situation engendre un climat d'insécurité sur tous les plans, social, public, écologique, sanitaire, géopolitique. Dans ce contexte, la défense de nos missions de service public à Bercy et dans les établissements semi-publics reste une priorité.

Les macronistes, la droite, l'extrême droite ne proposent chacun avec leurs mots que la solution d'un état « fort » mais au service du capital. A l'inverse des propositions de la CGT et pour lesquelles il faut redoubler d'effort d'explications et de communications pour convaincre et éviter le pire.

LE CAHIER REVENDICATIF DE L'UFR

L'augmentation des pensions et retraites, l'abrogation de la réforme des retraites à 64 ans, l'accès aux soins et au logement, les enjeux de mobilités, l'accès à la culture, au sport, aux loisirs. Mais aussi rappeler l'exigence au ministère d'un accès à l'information sur les droits des retraité.es pour l'accès aux prestations sociales. La demande d'entrevue à Bercy effectuée par l'UFR et restée sans réponse, sera renouvelée. Lors de la précédente entrevue en janvier 2018, la secrétaire générale s'était engagée à agir pour améliorer

l'information en direction des retraité.es.

LA VIE SYNDICALE.

Le débat sur cette question a essentiellement porté sur la continuité syndicale. Perdre 7 adhérents sur 10 n'est plus possible. La responsabilité étant commune aux actif-ve-s et aux retraité-es, il est indispensable d'y travailler ensemble même si les conditions des départs en retraite sont différentes actuellement car nombre de camarades souhaitent couper avec la vie au travail. Plusieurs camarades ont proposé l'élaboration d'une fiche technique à l'intention des retraitables et de mettre à jour le passeport pour la retraite.

LA COMMUNICATION

La nouvelle formule de la VNF doit encore être améliorée notamment sur la mise en page et les illustrations. Pour être plus efficace, la réalisation de LA LETTRE UFR numérique sera partagée avec plusieurs camarades du Bureau. Sur le suivi de l'organisation, états FNI et cotisations, fichiers extraction cogiciel, états d'orga par département, il est nécessaire qu'un ou plusieurs camarades en soient chargés

Ces points seront examinés lors de la CE du 23/09 et du bureau du 24/09/2025 à Montreuil.

Notre conférence s'est terminée par la présentation de l'adresse aux retraités des finances approuvée à l'unanimité moins une abstention.

Auparavant, un camarade a souhaité mettre aux voix une motion concernant la PSC : « La conférence nationale de l'UFR réunie à Quiberon appelle la direction fédérale à dénoncer l'accord PSC du 21 juin 2024 et à retirer sa signature de ce texte qui a ouvert la voie à Alan et à la GMF en remettant en cause les principes fondamentaux de la sécurité sociale que sont la solidarité intergénérationnelle et celui de la solidarité ouvrière selon lequel chacun cotise en fonction de ses moyens pour recevoir en fonction de ses besoins ».

Après débat, cette motion a été rejetée par 28 voix contre, 3 pour, et 6 abstentions.

La 5ème conférence de l'UFR s'est terminée par la présentation de la liste des candidats à la commission exécutive qui sera soumise aux votes du prochain congrès fédéral en octobre. Il n'y a pas eu d'objection à la liste présentée.

UNE NOUVELLE ATTAQUE CONTRE LES RETRAITÉ-E-S VERS UNE AUGMENTATION DES IMPÔTS

Tout d'abord, il convient de préciser que le prélèvement à la source sur les pensions de retraite de tous les retraité-es payant l'impôt sur le revenu augmentera à compter de septembre 2025 (à l'exception de celles et ceux nés en 1959 qui bénéficient pour la première fois de l'abattement pour personnes âgées pour le calcul de l'impôt sur leurs revenus de l'année 2024 (1)). Cela est dû au fait que les tranches du barème pour le calcul de l'impôt sur le revenu n'ont été revalorisées que de 1,8 % alors que les pensions de retraite des régimes de base l'ont été de 5,3 % au 1^{er} janvier 2024 et les retraites complémentaires Agirc Arrco de 4,9 % au 1^{er} novembre 2023 et de 1,6 % au 1^{er} novembre 2024.

L'augmentation des pensions supérieure à celle du barème (1,8 %) conduit à une augmentation de l'impôt pour tous ceux qui payent l'impôt sur le revenu. Un certain nombre de retraité-es qui étaient juste en-dessous du seuil d'imposition vont devenir redevables de l'impôt sur le revenu et surtout leur revenu fiscal de référence va augmenter ce qui entraînera

des conséquences sur certains prélèvements sociaux.

Compte-tenu des annonces du Premier Ministre, la situation des retraité-es va se détériorer en 2026 : pas de revalorisation des pensions des régimes de base au 1^{er} janvier 2026, gel du barème de l'impôt sur le revenu pour l'imposition des revenus de l'année 2025, gel du barème des prélèvements sociaux et suppression de la déduction de 10 % qui devrait être remplacée par une déduction forfaitaire de 2 000 € pour les personnes seules et de 4 000 € pour les couples. Il faut préciser que cette déduction de 10 % était limitée (à 4 399 € par foyer fiscal sur les revenus de 2024) et ne pouvait se comparer avec la déduction de 10 % pour frais professionnels pour les actifs qui était limitée en 2024 à 14 426 € pour chaque membre du foyer fiscal (ce sont 2 articles différents du Code Général des Impôts).

Pour les retraités ayant des pensions modestes, l'instauration d'un abattement forfaitaire ne changera rien, ils resteront non imposables à l'impôt sur le revenu.

Par contre ils subiront comme tous les retraité-es le gel des pensions de retraite. Pour ceux, redevables de l'impôt sur le revenu et qui payent la CSG (2) à 8,3 %, la CRDS (2) et la CASA (2), les propositions du gouvernement entraîneront une augmentation parfois assez substantielle de l'impôt sur le revenu particulièrement pour les personnes seules.

D'autres vont avoir une ponction supplémentaire assez importante. L'augmentation du revenu fiscal de référence intervenue sur les revenus de l'année 2024 va conduire à compter du mois de janvier 2026 à passer de la situation de non assujetti à la CSG au paiement de la CSG à 3,8 % et de la CRDS à 0,5 % ou au passage du taux de CSG de 6,6 à 8,3 %. Le dispositif d'atténuation du franchissement du plafond d'assujettissement au taux de 3,8 % permettra à ceux qui passeraient de 0 ou 3,8 % à 6,6 ou 8,3 en 2026 de rester à 3,8 % (toutefois les décisions prises pour 2026 produiront des conséquences en 2027).

(1) Pour les personnes de plus de 65 ans au 31 décembre de l'année des revenus déclarés il y a un abattement sur le revenu global jusqu'à 17 510 € de 2 796 € et de 1 398 € pour un revenu global entre 17 510 et 28 170 €. Cet abattement est doublé pour les couples.

(2) CSG : contribution sociale généralisée, CRDS : contribution pour le remboursement de la dette sociale, CASA : contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie.



© Johannes - stock.adobe.com // cot Finances

Evolution IR 2025 2026 (1)

	Revenu annuel imposable (2)	RFR (3)	RFR 2024 (revenus 2023)	Droits simples	Décote	IR annuel en 2025 et 2026	Différence (4)
Couple 2 parts	en 2024 : 19 457 €	14 715 €	11 138 €	0 €		0 €	
	en 2025 : 19 885 €	10 293 €		0 €		0 €	0
Personne seule	en 2024 : 19 457 €	16 113 €	13 884 €	508 €	508 €	0 €	
	en 2025 : 19 885 €	16 487 €		549 €	549 €	0 €	0
Couple 2 parts	en 2024 : 24 000 €	18 804 €	17 767 €	0 €		0 €	
	en 2025 : 24 528 €	17 731 €		0 €		0 €	0
Personne seule	en 2024 : 24 000 €	20 202 €	19 140 €	958 €	456 €	502 €	+ 121 € / 2024
	en 2025 : 24 528 €	21 130 €		1 060 €	409 €	651 €	+ 149 € / 2025
Couple 2 parts	en 2024 : 26 110 € (5)	20 703 €	19 661 €	0 €		0 €	
	en 2025 : 26 684 €	19 888 €		0 €		0 €	0
Personne seule	en 2024 : 18 208 € (5)	13 591 €	12 817 €	230 €	230 €	0 €	
	en 2025 : 18 609 €	13 913 €		266 €	266 €	0 €	0
Couple 2 parts	en 2024 : 31 300 €	25 374 €	24 006 €	262 €	262 €	0 €	
	en 2025 : 31 989 €	25 193 €		242 €	242 €	0 €	0
Personne seule	en 2024 : 31 300 €	26 772 €	25 379 €	1 630 €	129 €	1 551 €	+ 174 € / 2024
	en 2025 : 31 989 €	29 989 €		2 162 €		2 162 €	+ 609 € / 2025
Couple 2 parts	en 2024 : 36 000 €	32 400 €	30 769 €	1 035 €	1 032 €	33 €	+ 33 € / 2024
	en 2025 : 36 792 €	32 792 €		1 078 €	982 €	96 €	+ 63 € / 2025
Personne seule	en 2024 : 36 000 €	32 400 €	30 769 €	2 885 €		2 885 €	+ 368 € / 2024
	en 2025 : 36 792 €	34 792 €		3 603 €		3 603 €	+ 718 € / 2025
Couple 2 parts	en 2024 : 43 994 €	39 595 €	37 602 €	1 826 €	644 €	1 182 €	+ 226 € / 2024
	en 2025 : 44 962 €	40 962 €		1 977 €	576 €	1 401 €	+ 219 € / 2025
Personne seule	en 2024 : 43 994 €	39 595 €	37 602 €	5 044 €	0 €	5 044 €	+ 477 € / 2024
	en 2025 : 44 962 €	42 962 €		6 167 €	0 €	6 167 €	+1 123 € / 2025
Couple 2 parts	en 2024 : 46 549 € (6)	42 150 €	39 885 €	2 107 €	517 €	1 590 €	+ 270 € / 2024
	en 2025 : 47 573 €	43 573 €		2 264 €	446 €	1 818 €	+ 228 € / 2025
Personne seule	en 2024 : 32 030 € (6)	28 827 €	26 003 €	1 906 €	27 €	1 879 €	+ 402 € / 2024
	en 2025 : 32 735 €	30 735 €		2 386 €		2 386 €	+ 507 € / 2025
Couple 2 parts	en 2024 : 50 000 €	45 601 €	43 162 €	2 487 €	345 €	2 142 €	+ 299 € / 2024
	en 2025 : 51 100 €	47 100 €		2 651 €	270 €	2 381 €	+ 239 € / 2025
Personne seule	en 2024 : 50 000 €	45 601 €	43 162 €	6 846 €		6 846 €	+ 611 € / 2024
	en 2025 : 51 100 €	49 100 €		7 896 €		7 896 €	+1 050 € / 2025
Couple 2 parts	en 2024 : 60 000 €	55 601 €	52 659 €	3 587 €		3 587 €	+ 279 € / 2024
	en 2025 : 61 320 €	57 320 €		3 776 €		3 776 €	+ 189 € / 2025
Personne seule	en 2024 : 60 000 €	55 601 €	52 659 €	9 846 €		9 846 €	+ 762 € / 2024
	en 2025 : 61 320 €	59 320 €		10 962 €		10 962 €	+1 116 € / 2025

(1) Tableau établi en tenant compte des annonces du Premier ministre pour le budget 2026.

(2) En appliquant une revalorisation de 5,3 % entre 2023 et 2024 et de 2,2 % entre 2024 et 2025.

(3) RFR : revenu fiscal de référence en tenant compte de l'abattement de 10 % en 2024 limité à 4 399 € et à 2 000 € ou 4 000 € en 2025 et de l'abattement personnes âgées de + de 65 ans pour les retraités ayant des revenus modestes.

(4) Différence de l'impôt sur le revenu payé en 2025 sur les revenus de 2024 et en 2026 sur les revenus de 2025.

(5) Le barème des contributions sur les pensions ne devrait pas être revalorisé, ces RFR vont entraîner un paiement de la CSG de 3,8 %, de la CRDS, de la CASA alors que les RFR 2024 conduisaient à l'exonération

(6) Alors qu'avec le RFR 2024 le taux de CSG était de 6,6 il passera à 8,3 % à compter de janvier 2026

LES MENSONGES ET LES PROVOCATIONS DE F.BAYROU

LE PRIX DE LA DETTE

À près avoir menti pour obtenir l'abstention du Parti Socialiste sur la loi de Finances 2025, le conclave sur les retraites s'est terminé par une fumée noire, aucune remise en cause de la réforme des retraites n'est intervenue. François BAYROU s'est lancé dans une croisade pour la loi de finances 2026 en proposant un projet d'économies de 44 milliards d'euros d'une violence inouïe puisqu'il frappe toutes les couches sociales de notre société en commençant par les plus faibles en gelant toutes les mesures sociales.

Qu'est ce qu'il ne faut pas dire et faire pour exonérer le capital ?

Premier mensonge : la crise financière n'est pas celle de la dette mais des intérêts de la dette. La dette publique traîne depuis 50 ans pour représenter 2925,3 milliards € au total.

Une insoutenable provocation : Lors de sa conférence de presse, le politicien Bayrou a pointé du doigt « le confort des boomers qui (...) considèrent que tout va très bien malgré le niveau d'endettement colossal du pays », lui qui participe à la vie politique depuis plusieurs décennies. “Les efforts doivent être partagés par tous, y compris par ceux qui ont bénéficié de décennies de stabilité.”

Les retraités, contrairement à ce qu'affirme BAYROU n'ont pas bénéficié de stabilité mais ont perdu régulièrement du pouvoir d'achat comme notre journal le démontre régulièrement.

Les retraitées et les retraités sont

stigmatisés, le magazine Marianne, dans son numéro 1479 en fait sa une : retraités vrais coupables ou boucs émissaires ?

Second mensonge : la France serait le dernier pays possédant une dette abyssale ! Faux ! Le Japon (234,9% du PIB), les Etats-Unis (122,5 % du PIB), l'Italie (137,3% du PIB) ont des dettes souveraines supérieures à la France.

Troisième mensonge : il n'y a qu'une loi de finances de rigueur qui serait capable de réduire la dette publique : faux ! Tout le monde se souvient de la terrible cure d'austérité qu'a subie la Grèce après la crise de 2008 : baisse des salaires et des pensions, privatisation des services publics, vente du patrimoine. La dette était de 164% du PIB, elle est toujours de 153,6% du PIB.

Quatrième mensonge de Bayrou : ce sont nos enfants qui paieront notre dette : faux ! Nos enfants nous remercieront d'avoir investi dans l'éducation, dans le sport, dans la culture, dans les infrastructures de transports publics faibles en émission carbone, dans la lutte contre le réchauffement climatique pour sauver la planète.

Comment évolue la dette publique des pays ?

Niveau de dette publique exprimée en pourcentage du PIB dans une sélection de pays en 2025* et évolution sur 3 ans



* Prévisions pour l'année 2025 en date d'avril 2025
Source : Fonds monétaire international (FMI)

statista

Cinquième mensonge :

l'endettement est imputable aux retraites ? 1.000 milliards de dettes supplémentaires ont été accumulées durant les deux quinquennats d'Emmanuel MACRON soutenu par François BAYROU à cause des cadeaux faits au capital et aux plus riches. Le récent rapport du Sénat confirme le niveau des aides aux entreprises : 211 milliards d'euros sans conditions ni contreparties en matière d'emploi, de salaire, de formation, d'investissement, de recherche et de développement. Les précédents rapports sénatoriaux ont évalué à 80 milliards d'euros la fraude fiscale et 60 milliards d'euros l'évasion fiscale :

La dette n'est donc pas un excès de dépenses mais une absence de recettes et la preuve est que des moyens existent grâce à une vraie réforme fiscale !

Sixième mensonge : l'impact sur les retraitées et les retraités sur la fin de l'abattement fiscal qui serait une anomalie de l'histoire ...

Depuis la loi de finances de 1978, chaque retraité bénéficiait d'un abattement de 10 % sur son revenu imposable (dans la limite de 4 399 € pour les revenus de 2024) par foyer fiscal. (cf. l'article « une nouvelle attaque contre les retraité-es »).

Septième mensonge : l'année blanche ! L'année blanche ne sera pas sans effets : Le gel des pensions entraîne une perte bien réelle. Il faut rappeler que les revalorisations des pensions de base intervenant au 1er janvier sont simplement une remise à niveau par rapport à l'inflation de l'année précédente. Et cela concerne tous les retraités, y compris ceux ayant des petites retraites. Additionné à la réforme fiscale, l'impact dépasse vite le millier d'euros pour les pensions élevées. Selon l'OFCE, 90 % des retraités verront leur pouvoir d'achat reculer en 2026. Les 5 % restants resteront à l'équilibre, et seuls 5 % seront gagnants.

Huitième mensonge : les retraitées et les retraités épargnent considérablement. Malgré la dette souveraine, les marchés, les « prêteurs » continuent à faire confiance à la France en raison du niveau de l'épargne : 6.000 milliards d'euros sans compter le patrimoine immobilier. Mais nombre de retraitées et de retraités pauvres (15,6% de la population) ne parviennent pas à épargner en raison de la faiblesse de leurs revenus mensuels. D'autres épargnent pour anticiper leur fin de vie compte tenu des coûts exorbitants des EPHAD notamment privés.

Neuvième mensonge : ce budget de rigueur est bon pour l'économie : il rassure les marchés financiers mais il est probable qu'il conduise à une récession faute d'investissements, notamment des collectivités locales et territoriales amputées de 6 milliards de dotations budgétaires



© Gispo - stock.adobe.com // CGT Finances

alors qu'elles permettent 80% des investissements.

LA FÉDÉRATION DES FINANCES FORCE DE PROPOSITIONS

Une réforme de justice fiscale permettrait de renforcer de 53,2 milliards d'euros les recettes fiscales de l'état :

+ 12 milliards d'euros en augmentant la progressivité de l'impôt sur le revenu.
+ 2,2 milliards d'euros environ grâce à la suppression de la flat tax, qui est une imposition au taux fixe de 12,8%, un prix d'ami alors que l'application du barème de l'impôt sur les revenus conduirait les plus riches à être imposés à 41% sur la plus grande portion de leurs dividendes et plus-values, fruit du travail des autres et de la spéculation.

+ 8 milliards d'euros avec la création d'une taxe sur les superprofits de grandes entreprises.
+ 1 milliard d'euros avec la création d'une véritable taxe sur les rachats d'actions à 1%.
+ 20 milliards d'euros la première année

en conditionnant les aides publiques avec un impôt sur les sociétés modulé en fonction des politiques menées par les entreprises.

+ 2 milliards d'euros en réformant la fiscalité sur les successions et donations.

+ 8 milliards d'euros en établissant un impôt sur la fortune à l'assiette élargie et au barème progressif.

Les retraitées et les retraités des Finances mobilisés !

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si François BAYROU devra démissionner, faute d'avoir recueilli la confiance du Parlement : nous l'espérons !

LES RETRAITÉES ET LES RETRAITÉS DES FINANCES MOBILISÉS !

Nous nous mobiliserons les 10 et 18 septembre pour une loi de Finances 2026 qui préservent les retraites et le progrès social !

COMMENT AGIR FACE À LA MENACE TRUMP ?

UNE POLITIQUE MONÉTAIRE SÉLECTIVE FAVORISANT L'ÉCONOMIE RÉELLE



© grechsantos - stock.adobe.com // CGT Finances

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas ce que la Cour Suprême des Etats-Unis décidera sur les droits de douanes que Trump a imposé au monde entier suite à la décision de Cours fédérales qui ont considéré que c'est au seul congrès américain de délibérer.

Pourquoi un tel acharnement de TRUMP ? Dans la droite ligne « MAGA » Make America Great Again, Donald TRUMP a décidé de pomper les capitaux du monde entier pour développer l'économie américaine face à la Chine qui est probablement devenue la première économie mondiale.

Il vise aussi bien à financer la dette colossale des USA (16.925.573,97 millions de dollars) par des investissements entrants (IDE) que de renforcer la domination du dollar, monnaie commune mondiale.

La guerre avec le Président de la FED, Jérôme POWEL, vise à faire baisser à l'excès des taux d'intérêts ce qui perturbe les marchés attachés à l'indépendance de l'autorité monétaire.

Avec une politique commerciale erratique, une manipulation du dollar et des coupes budgétaires dans les services publics risque de précipiter les Etats-Unis vers la récession

et menacent les économies avancées dans leur chute, Europe comprise.

C'est ainsi que la Présidente de la commission européenne, Ursula VAN DER LAYEN, mandatée par personne, a capitulé devant Trump lors d'une rencontre en Ecosse entre deux parties de golf sur le TRUMP TURNBERRY, l'Europe sera taxée à 15% et sera contrainte d'acheter 750 milliards de dollar d'énergie issue du gaz de schiste et de 600 milliards de dollar d'investissement supplémentaires : une humiliation ! L'économie française comme l'économie européenne risquent d'être touchées, et faute de croissance actuelle (0,6% pour la France - 0,9% en Europe) elles risquent d'entrer en récession. Le capital et le grand patronat accélèrent leurs investissements et leurs délocalisations avec une accélération des fermetures d'entreprises (130 dénombrées par la CGT).

CHANGER L'EUROPE !

La politique de TRUMP est de pomper les capitaux du monde aussi bien par le déficit public que pour attirer les investissements entrants. Les emprunteurs pourraient être tentés d'utiliser la création monétaire de la BCE pour investir aux Etats-Unis.

C'est pourquoi il faut changer fondamentalement le fonctionnement de l'Europe libérale à commencer par la concurrence libre et non faussée, les critères de Maastricht et le pacte de stabilité (TSCG). Face à la stratégie de TRUMP, les états européens doivent privilégier les marchés intérieurs et reconquérir les productions notamment industrielles et les coopérations.

Depuis la victoire contre le TCE, il y a vingt ans, la Fédération des Finances CGT n'a cessé de promouvoir une politique monétaire sélective favorisant l'économie réelle. La BCE doit donc mettre des critères précis pour le crédit bancaire contre les marchés spéculatifs des entreprises qui veulent délocaliser ou investir aux Etats-Unis. Ainsi la dépendance avec les Etats-Unis par les exportations peut diminuer.

Enfin, l'Europe peut aussi engager des débouchés plus dynamiques avec le « sud global » et les BRICS, pays qui veulent sortir de la domination voire de la tyrannie américaine.

COMMUNIQUÉ CONFÉDÉRAL

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE PALESTINE : UNE ÉTAPE QUI DOIT S'ACCOMPAGNER DE L'ARRÊT DU GÉNOCIDE EN COURS ET DE LA FIN DE L'OCCUPATION

Face au plan d'occupation totale de Gaza annoncé par Netanyahu, il faut enfin une réponse internationale à la hauteur de l'ignominie en cours. Chaque minute compte pour stopper le génocide à Gaza.

Assassiner les journalistes qui filment la famine organisée par l'armée d'occupation israélienne ne fera pas disparaître les crimes quotidiens qui se déroulent sous nos yeux depuis plus de 21 mois.

Avec l'intersyndicale des journalistes, la CGT condamne avec la plus grande fermeté la politique systématique menée par l'armée israélienne d'assassinat de journalistes et professionnels des médias, politique qui fait de la guerre à Gaza l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire pour les journalistes.

Les annonces du gouvernement israélien de reprise de l'acheminement de l'aide internationale sont un leurre : très insuffisantes face aux besoins colossaux de la population, encadrées par les autorités israéliennes, elles

donnent lieu à des tirs faisant plusieurs dizaines de morts chaque jour.

Les colons israéliens quant à eux continuent de bloquer les camions d'aide humanitaire, se sentant autorisés à cela par des ministres israéliens issus de partis extrémistes religieux qui soutiennent ouvertement l'utilisation de la famine comme arme de guerre. La recolonisation prend de l'ampleur, à Gaza, où certains veulent s'approprier le littoral, mais aussi en Cisjordanie où des milliers de vies sont sous la menace.

La France a annoncé son intention de reconnaître officiellement l'Etat Palestinien à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'ONU en septembre à New York. Puis c'est au tour du Canada, du Royaume Uni et tout récemment de l'Australie. Ces pays affichent enfin leur volonté de rejoindre les 148 (sur 193) états membres de l'organisation internationale qui ont déjà fait la démarche. Les intérêts économiques mis en avant par les pays occidentaux ne doivent plus s'opposer au droit international et à l'autodétermination des peuples.

Les mobilisations citoyennes ont fortement

contribué à faire pression sur les gouvernements et faire bouger les lignes concernant la reconnaissance de la Palestine. Elles doivent se poursuivre. Les manifestations contre la guerre et le génocide qui grandissent en Israël participent de ce mouvement international face à l'horreur quotidienne vécue par les Palestiniennes et Palestiniens.

Si cette reconnaissance est essentielle et marquera une étape importante dans un processus diplomatique qui reste à consolider, elle sera loin d'être suffisante. C'est pourquoi la CGT exige que tout soit fait pour obtenir l'arrêt immédiat du génocide, pour le cessez-le-feu, pour l'acheminement sans entrave de l'aide internationale, pour la libération des prisonniers palestiniens et des otages israéliens, pour mettre fin au régime d'apartheid en place. Cela passe notamment par des sanctions visant le gouvernement israélien, dont la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël.

Montreuil, le 12 août 2025

QUAND LES CITOYEN(E)S S'EN MÈLENT, LA VICTOIRE EST POSSIBLE !

Rappelons-nous. Il y a 20 ans, le 29 mai 2005, consulté(e)s par référendum, les Français(es) ont rejeté le Traité constitutionnel européen par 54,67% des voix.

Rappelons-nous de cette campagne qui fut un grand moment démocratique et d'éducation populaire. Dans toutes les villes, dans tous les quartiers, les habitant(e)s se sont réuni(e)s pour discuter de ce projet de constitution que la plupart avait lu et souvent même annoté. Alors que la grande majorité des partis politiques et des médias faisait campagne pour le OUI, les citoyen(ne)s se sont emparé(e)s d'un texte qu'on leur disait inaccessible, l'ont analysé collectivement à travers les nombreux débats publics qui ont émaillé le territoire, en ont compris les enjeux et en ont tiré la conséquence : le rejet d'une construction européenne porteuse de régressions sociales.

Sonnés par cette victoire du peuple sur ceux qui s'auto-définissent comme l'élite, les tenants d'une Europe ultra-libérale n'ont bien sûr pas tardé à réagir. Au mépris de toute démocratie, ils ont repris les principales dispositions du projet de constitution européenne et les ont intégrées dans un nouveau traité, le traité de Lisbonne, qu'ils se sont bien gardés de soumettre aux citoyen(e)s. Ils ont préféré le faire ratifier par les parlementaires, lesquels, plutôt que de porter la voix du peuple qui s'était exprimé clairement lors du référendum, se sont docilement exécutés.

Cet épisode a durablement altéré la confiance des citoyen(es) à l'égard des hommes et des femmes politiques. Et comment pourrait-il en aller autrement si lorsqu'ils donnent très formellement et très majoritairement leur avis, celui-ci est ignoré parce qu'il ne correspond pas à ce qui était attendu par les soutiens du système ?

Mais on peut tirer aussi une autre leçon de cet épisode. Il montre que les citoyen(e)s ont un réel pouvoir, qui fait peur aux puissants au point que ceux-ci sont prêts à tous les artifices anti-démocratiques pour le contourner. Si les citoyen(e)s se saisissent des questions qui les concernent, s'ils en débattent ensemble, ils peuvent imposer leurs solutions à tous les niveaux, localement comme à l'échelle nationale, et peser ainsi sur leur avenir. Une leçon qui vaut aussi pour les salarié(e)s dans les entreprises et les administrations.

À nous donc d'utiliser ce pouvoir !



#PÉTITIONPSC

juin 2025

NON À ALAN COMME OPÉRATEUR DE NOTRE PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE !

L'annonce a été faite aux organisations syndicales le 22 mai 2025. Bercy a choisi unilatéralement un opérateur assurantiel à but (très) lucratif pour couvrir les droits en protection sociale complémentaire obligatoire en santé de plus de 134.000 actifs et de manière facultative de 84.000 de leurs ayants-droits ainsi que 156.000 retraités et leurs ayants droits.

Mais quel est cet opérateur choisi par le ministère ?

Bercy a choisi un opérateur assurantiel à but (très) lucratif et spéculatif.

Il s'agit de la société ALAN, licorne ou start up non cotée en bourse et qui a levé des fonds étrangers depuis sa création en 2016. Son objectif, comme toutes les entreprises de ce type est d'attirer des fonds spéculatifs avec la promesse de grosses plus-values. Ses dirigeants ont rencontré plusieurs fois E. Macron notamment lors des fameux salons de la « french tech » ou « choose France ».

Cet opérateur n'a aucun point d'accueil physique, une expérience dans la protection sociale complémentaire trop faible pour un grand contrat comme celui du ministère des finances, un exercice comptable déficitaire depuis sa création, un management par l'intelligence artificielle et il délocalise les données Data de ses clients en Europe et en Tunisie au mépris des règles de confidentialité.

Pour la CGT, ce choix est uniquement politique, au service de la financiarisation et de la marchandisation de la santé. Cela veut dire concrètement un affaiblissement des droits pour tous et toutes, fonctionnaires, agent.es non titulaires, retraité.es, et aucune garantie de pérennité de cette « jeune » start up.

Fragiliser les mutuelles historiques dont la MGEFI, c'est attaquer l'économie sociale et solidaire à but non lucratif. Les perdants et perdantes seront toujours les mêmes, les agent.es, les salariés, les retraités du Ministère !

Nous agent.es, salariés, retraités des Finances ne voulons pas d'Alan comme opérateur pour notre protection sociale complémentaire. Finançant à hauteur de 50 % minimum notre protection sociale complémentaire, nous revendiquons un droit de regard sur le choix de l'opérateur.

Nous demandons qu'un autre opérateur sans objet lucratif et socialement responsable soit retenu.

NOM Prénom	Administration	Signature